ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 33264

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc partageant les perspectives de son action ministérielle, demande à M. le ministre délégué à la famille s'il peut présenter à la représentation nationale un bilan de la concrétisation des dix mesures annoncées le 29 avril 2003 aux maires de France. Il s'agissait notamment de la mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) à partir de janvier 2004, du lancement d'un « plan crèches », de la réforme du statut des assistantes maternelles non permanentes. A la veille de la prochaine conférence de la famille, un premier bilan serait apprécié par les maires de France.

Texte de la réponse

L'attention du ministre délégué à la famille est appelée sur le bilan des mesures annoncées par le Premier Ministre à l'occasion de la conférence de la famille 2003, conformément aux engagements du Président de la République. La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) est entrée en vigueur le 1er janvier 2004. Elle simplifie le régime complexe des prestations liées à la petite enfance et constitue une effort financier important à destination des familles. Elle comprend une prime à la naissance, suivie d'une allocation de base versée dès la naissance pendant trois ans, et, d'autre part, un complément de libre choix en fonction du choix des parents quant à la garde et à l'éducation de leurs enfants. La PAJE est également l'occasion de simplifier et de moderniser les relations des familles avec leur caisse d'allocations familiales. En effet, le complément de garde est proposé aux familles sous forme d'un « chéquier PAJEMPLOI ». Un « plan crèches » d'un montant de 200 millions d'euros destinés à financer 20 000 nouvelles places à partir du 1er janvier 2004 a été négocié dans le cadre de l'avenant à la COG entre l'État et la CNAF. Une série de mesures destinées à réformer et rendre plus attractifs les métiers d'assistantes maternelles permanentes et non permanentes ont été arrêtées dans le cadre d'un projet de loi présenté en conseil des ministres de 4 février 2004. Ce projet de loi sera examiné par le Parlement dans le courant du premier semestre 2004.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33264
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : famille
Ministère attributaire : famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 février 2004, page 956
Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2631